

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la Commune de LA COUTURE BOUSSEY**

**Séance ordinaire du 2 décembre 2016 à 20 Heures 30**

**Nombre**

**De Conseillers 19**  
**De Présents 15**  
**De votants 18**

Date de la convocation : le 24 novembre 2016

L'an deux mille seize, le deux du mois de décembre à vingt heures trente, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de cette commune,

**Étaient présents :**

Monsieur Sylvain BOREGGIO, Maire ; Madame Laurence NICOLAS et Messieurs Daniel L'HOSTIS et Marceau WILMART, Maire-Adjoints ; Mesdames Mme Isabelle BACON, Nadine HANNE, Nicole MERTZ, Jocelyne PASQUIER et Corinne WILHELMY et Messieurs Altino DE OLIVEIRA DIAS, Michel LAMI, Jean-Marie LUCIANI, Sébastien MERTZ, Jean-Pierre NICOLAS, Philippe RETOURNE conseillers municipaux.

**Étaient absents :** Mme Sandrine BOITEL (CM)

**Étaient absents excusés :** Mesdames Patricia BAZIN, Marie-Christine MICHEL et Monsieur DAVOUST

**Pouvoirs :** Pouvoir de Madame Patricia BAZIN à Monsieur Michel LAMI

Pouvoir de Madame Marie-Christine MICHEL à Monsieur Marceau WILMART











Pouvoir de Monsieur Francis DAVOUST à Monsieur Sylvain BOREGGIO

Monsieur Marceau WILMART a été élu secrétaire.

Assiste à la réunion sans prendre part aux délibérations : Mme Pauline PERRICHON, Directrice générales des services.  
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Maire, Sylvain BOREGGIO, président, a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

**ORDRE DU JOUR**

-  Finance – tarif du restaurant scolaire
-  Finance – demandes de subventions
-  Personnel – création de deux postes d'animateurs à temps non complet
-  Scolaire – convention avec la CAPE pour l'utilisation de la piscine
-  Environnement – enquête publique sur l'épandage de la société SCA TISSUE France
-  Affaires générales – courriers de Guy Lefrand et du Président de l'Union des maires et des élus de l'Eure
-  Urbanisme – communication des documents du PLU avant arrêt du projet
-  Devis
-  Rapport des commissions
-  Questions diverses.

**Finances – Tarif du restaurant scolaire**

Monsieur le Maire propose de reporter cette question à la prochaine séance car le calendrier n'a pas permis de rencontrer la société CONVIVIO avant ce jour.

L'entreprise en charge de la restauration scolaire propose une augmentation de 2.68% du prix du repas. Le Maire souhaite donc une négociation avec leurs représentants avant débat en Conseil Municipal.

A l'unanimité des présents la question est reportée.

**Finances – demande de subvention – vidéo protection**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'installation d'un système de vidéo protection sur le territoire communal.

Cette opération se fera par l'intermédiaire d'un groupement de commandes avec les communes de Croth, Marcilly sur Eure et Le L'Habit.

Il explique que ce type de projet est éligible au fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). L'implantation d'un dispositif de caméras est une volonté forte des services de gendarmerie et du référent sécurité afin d'organiser un maillage territorial de prévention et de protection.

L'opération a été estimée à un montant de 59 951.15 € HT pour l'installation de 11 caméras qui vise à protéger les principaux axes routiers mais aussi les abords des écoles, du plateau sportif et de l'aire de jeux

La question est posée du coût de maintenance de cet équipement. Monsieur le Maire répond que la maintenance a été estimée à 2 200 € par an. Il rappelle aussi que les images enregistrées sont effacées au bout de 30 jours et que seul un nombre très limité de personnes est habilité à les regarder.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une aide dans le cadre du FIPD à hauteur de 40% du montant HT de l'opération soit 23 980 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une aide du Conseil Départemental à hauteur de 20% du montant HT de l'opération soit 11 990 €.

**Finances – demande de subvention – maison de santé**

Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation d'une friche industrielle située dans le centre de la commune afin d'y accueillir une maison de santé pluridisciplinaire.

Le territoire communal n'est pas considéré comme un territoire prioritaire en termes de santé par l'Agence Régionale de Santé. Dès lors, le projet est inéligible à la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Cependant, l'Etat a mis en place une enveloppe de soutien à l'investissement public local. Dans ce cadre, l'opération pourrait obtenir des aides.

En effet, la réhabilitation de ce bâtiment s'inscrit dans plusieurs logiques : reconquête des friches industrielles, rénovation thermique de bâtiments, mise aux normes d'un équipement public et attractivité du territoire.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide de la part de l'Etat afin de réaliser la maison de santé en projet qui est estimée à 462 838.96 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le fonds de soutien à l'investissement public local à hauteur de 30% du montant hors taxe du projet soit 138 900 €.

**Personnel – Recours à des vacataires pour la surveillance de la pause méridienne**

Le Maire expose au Conseil Municipal que la collectivité va avoir recours à des personnes chargées d'assurer la surveillance de la pause méridienne. En effet, l'augmentation du nombre d'inscrits en début d'année scolaire et la configuration des lieux nous obligent à disposer d'un personnel supplémentaire sur ce temps. Les interventions présenteront un caractère ponctuel, discontinu, sans aucune régularité.

Le Maire propose au Conseil Municipal de rémunérer ces interventions à la vacation et de délibérer sur le montant qui sera alloué à l'agent lors de ces interventions en qualité de vacataire dans les services de la collectivité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 11 € brut par heure le montant de la vacation assurée versée pour une prestation de surveillance de la pause méridienne ;

**Education – Convention, avec la CAPE, d'accès à la piscine de Pacy-sur-Eure**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de signer une convention avec la CAPE, d'utilisation à titre onéreux de la piscine de Pacy-sur-Eure par les élèves de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2016 / 2017.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

**Environnement – enquête publique sur le plan d'épandage de la société SCA TISSUE**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée l'enquête publique qui s'est tenue concernant l'épandage des sous-produits de la société SCA TISSUE sur les terres agricole de 400 communes.

Un courrier de l'association ADVG a été reçu en mairie afin d'alerter les élus sur les produits épandus qui, à leur sens, ne sont pas bienfaisants pour la fertilité des terres agricoles. Ils nous invitent à nous prononcer en défaveur du projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable sur le plan d'épandage de la société SCA TISSUE.

**Affaires générales – courriers de Guy Lefrand et du Président de l'association des maires ruraux de l'Eure**

Monsieur le Maire explique que le Président de l'association des maires ruraux de l'Eure a fait parvenir copie d'un courrier envoyé par Guy Lefrand, Maire d'Evreux, au Préfet pour avoir connaissance des individus fichés S sur le territoire de sa commune et nous invite à débattre de la possibilité de rédiger un même courrier.

Après débat, le Conseil Municipal conclut au fait que ce n'est pas le rôle du Maire que d'avoir connaissance de cette liste.

**PLU – Communication du dossier avant arrêt du projet**

Monsieur le Maire rappelle le déroulé de la procédure de Plan Local d'Urbanisme. Il informe l'assemblée que lors de sa prochaine séance le Conseil Municipal devra arrêter le projet de PLU. Dès lors, copie du dossier de PLU est transmis à chaque élu présent afin qu'il étudie les pièces et puisse se prononcer en connaissance de cause lors de l'arrêt du projet.

**Questions diverses****a) Informations**

Monsieur Sylvain BOREGGIO, Maire, informe l'assemblée :

\* que des demandes de devis sont en cours afin de sécuriser les écoles : rehausser les clôtures et portails, installer des visiophones à l'entrée de l'école primaire et un système d'alerte intrusion. Pour ces travaux, l'Etat a mis en place un fonds d'aide exceptionnel en 2016 qui est reconduit en 2017. La sécurité de l'école primaire a été le principal sujet lors du Conseil d'école du 8 novembre.

\* sur les travaux de voirie en cours :

- la rue G. LEBLANC est terminée

- la rue de Serez est terminée

- la rue d'Ezy est en cours, les travaux devraient s'achever mi-décembre

- les travaux de drainage au cimetière sont terminés

- le SIAEVE a pour projet de refaire les canalisations d'eau de la rue d'Anet au début de l'année 2017

\* que le permis de construire pour le nouveau restaurant scolaire est en cours d'instruction

\* que le congrès de médecine a été annulé suite à un veto de l'ARS sur l'organisation. Un dentiste a contacté la mairie car il est intéressé par une installation à la maison de santé. L'ostéopathe a relancé la mairie cette semaine pour savoir comment avance le projet.

\* que le mois du film documentaire organisé par la bibliothèque le 25 novembre a attiré une soixantaine de personnes

\* que la bibliothèque compte 312 inscrits actifs mais il faut rappeler qu'il y a une carte par famille. La collection est composée de 3 500 ouvrages. Un club de lecture a été lancé avec les collégiens de Bueil, il y a aujourd'hui une dizaine de membres. Le club de lecture de la maison de retraite devrait être relancé l'année prochaine.

#### **b) Tour de table**

Monsieur Michel LAMI fait le compte rendu du Conseil d'école primaire du 8 novembre. Le corps enseignant a présenté l'APC qui est un soutien non obligatoire durant lequel des ateliers ont été mis en place.

L'école primaire compte 164 élèves.

Le dernier jour d'école est le 8 juillet 2017 et l'école fermera ses portes le vendredi de l'ascension.

Monsieur Michel LAMI fait le compte rendu de la dernière réunion du SIEGE : leurs dépenses ont diminué car les communes investissent de moins en moins. Un point a été fait sur le déploiement des bornes de rechargement pour véhicules électriques dans le département. Leur utilisation est aujourd'hui gratuite mais à l'avenir le rechargement sera payant (prix variable en fonction du type de rechargement utilisé)

Monsieur Daniel LHOSTIS informe que le bulletin communal ne sera publié que durant la deuxième quinzaine du mois de janvier afin d'y inclure la cérémonie des vœux du Maire et l'installation de la nouvelle Agglomération Evreux Portes de Normandie.

Madame Nadine HANNE explique que le Téléthon a un bilan positif et que Monsieur Francis DAVOUST fera un compte-rendu plus détaillé lors de la prochaine réunion.

Madame Corinne WILHELMY informe que la rue du Parc n'est pas bien indiquée et demande s'il est possible d'améliorer les panneaux de signalisation.

Elle demande des précisions sur le brûlage des déchets car il y aurait des informations contradictoires sur le site de la Préfecture. Il est rappelé que le brûlage des déchets est totalement interdit sur le territoire de la commune et que les exceptions mentionnées sur le site de la Préfecture ne concerne pas notre commune.

Elle demande pourquoi des décorations de Noël ont été installées dans la « rue du cimetière ». Il est rappelé que les décorations ne peuvent être installées que lorsque des bornes de branchement existent. Cette rue a été choisie car elle mène à la zone industrielle.

Monsieur Sébastien MERTZ informe que le candélabre au niveau du 30 rue de Nonancourt ne fonctionne pas.

Monsieur Michel LAMI propose que la commission fêtes et cérémonies réfléchisse à un plan d'illuminations de la ville pour l'année prochaine.

Madame Isabelle BACON demande s'il est possible de mettre une décoration de Noël devant le complexe sportif. Elle informe que le club de tir à l'arc encombre le couloir avec leur matériel. Elle informe que le chauffage connaît encore des problèmes.

Monsieur Philippe RETOURNE informe que le trou de la rue de Serez n'est pas mis en sécurité. Il est rappelé que l'entreprise EUROVIA doit intervenir au plus vite. Une relance sera faite.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.

La séance est levée le vendredi 2 décembre 2016 à 22 Heures 25 minutes

Maire :

M. Sylvain BOREGGIO

Maire-Adjoint :

Mme Laurence NICOLAS

M. Daniel L'HOSTIS

M. Marceau WILMART

Conseillers municipaux :

Mme Isabelle BACON

Mme Nadine HANNE

Mme Nicole MERTZ

Mme Jocelyne PASQUIER

Mme Corinne WILHELMY

M. Altino DIAS DE OLIVEIRA

M. Michel LAMI

M. Jean-Marie LUCIANI

M. Sébastien MERTZ

M. Jean-Pierre NICOLAS

M. Philippe RETOURNE